

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

ID: 073-200084572-20230331-2023_03_31_07-DE

2023-03-31-07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS Le Vendredi 31 Mars 2023 à 19 heures.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Grand-Aigueblanche, sous la présidence de Monsieur André POINTET.

<u>Présents</u>: ARNAULT Jacqueline, BERLIOZ Pascaline, BON Françoise, BRUNIER Thierry, CANET Laurent, CHATAGNIER Didier, DELAPIERRE René, GUILBERT Agnès, JAY Hélène, KALIAKOUDAS Evelyne, MARIANI Michel, MATHIS Marc, MIBORD Josiane, MORIN Jean-Yves, NIEMAZ Jean-Louis, PIANI Alain, POINTET André, RICHIER Maryse, ROSSETTI-COCHEME Sandrine, ROUX-MOLLARD Alain, VICHARD Daniel

Absents excusés: HURET Edith, PARMENTIER Marlène (donne pouvoir à KALIAKOUDAS Evelyne), PERCEVAL Christophe (donne pouvoir à ARNAULT Jacqueline)

Absents: CHANOIR Jessica, CHEDAL-ANGLAY Evelyne, NANTET Laetitia, TISSOT Christian

Date de la Convocation: 23 mars 2023

Nombre de Conseillers:

En exercice: 28

Présents: 21 Votants: 23

Monsieur Alain ROUX-MOLLARD est élu secrétaire de séance.

OBJET: Attribution marché de travaux - Mise en viabilité des voies communales -Programme de revêtements 2023 à 2026

Vu le code de la commande publique,

Vu la consultation lancée, sous la forme d'un marché en procédure adaptée (Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et précisé dans L'article L2120-1 du Code de la Commande Publique), selon le montant et l'objet de la conclusion, mise en ligne le Lundi 20 février 2023 sur la plateforme dédiée et publiée au JAL « La vie nouvelle » en date du vendredi 24 février 2023,

A l'ouverture des plis en date du 16 Mars 2023, il a été constaté que deux entreprises ont déposé leur offre. Le rapport d'analyse a permis d'établir un classement de ces offres retenant la proposition de l'entreprise EIFFAGE ROUTE CENTRE EST comme l'offre économiquement la plus avantageuse.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

1- D'ATTRIBUER le marché de travaux - Programme de revêtements 2023 à 2026 - Mise en viabilité des voies communales à :

Entreprise: EIFFAGE ROUTE CENTRE EST - 277 route des Peupliers - GILLY SUR ISERE -73205 ALBERTVILLE



Montant : selon le devis quantitatif estimatif de 424 725.00 € HT

2- D'AUTORISER M. le maire à signer le marché,

3- DIT que les crédits sont prévus au budget communal.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

André POINTET

Le Maire P-4